



Travail bâclé pour un artisan

Par **Esposende**, le **21/03/2022** à **20:11**

Bonjour,

J'ai fait appel à un chauffagiste pour installation d'une pompe à chaleur, avec l'aide de subventions. Je m'aperçois que le travail est bâclé. A ce jour j'ai versé un acompte. Que dois je faire ?

Merci et cordialement.

Par **Visiteur**, le **24/03/2022** à **19:52**

Bonjour,

Il faut faire faire un constat d'huissier contradictoire en faisant convoquer l'artisan par l'huissier. En plus vous demandez une expertise. Pendant ce temps vous ne payez rien de plus et vous envoyez un courrier AR à l'artisan en l'informant de vos démarches.

Si vous lui avez donné mandat pour qu'il touche la prime Renov et effy, vous informez ces organismes.

<https://www.legavox.fr/blog/greenkraft-expertise/expertise-pompe-chaleur-distanciel-tele-30014.htm>

Cordialement.